

Plan d'urgence pour le CP de Bordeaux Gradignan

Cadre de présentation du Plan

Le SNEPAP-FSU était convié le **jeudi 28 juillet 2022** au matin par le chef d'établissement du centre pénitentiaire de Bordeaux Gradignan (CPBG) et le DFSPIP de la Gironde aux fins d'une présentation des grandes lignes d'un **plan d'urgence** portant sur la situation inquiétante de cet établissement:

Quelle situation ?

Cette présentation intervient dans un climat social et politique complexe.

Le CPBG va mal, nous le savons toutes et tous depuis de très nombreuses années. Notre administration a prévu de très importants travaux afin de remplacer des bâtiments anciens durement marqués par les ans et par un surencombrement endémique qui met à mal nos usagers, nos collègues et le matériel.

La population pénale française augmente de manière très sensible, celle du CPBG atteint des niveaux effarants. Cet établissement est le seul sur un département dont le nombre d'habitants a beaucoup augmenté en quelques années. Les désencombrements au niveau de l'interrégion sont très difficiles et ne font que déplacer le problème sur les établissements des départements limitrophes, eux aussi au bord de l'implosion. Par ailleurs la part très significative des prévenus au sein de l'établissement questionne...d'autant qu'une grande proportion d'entre eux ne sera incarcérée que le temps de passer en comparution "immédiate" qui n'a d'immédiate que le nom...

Le rapport de la CGLPL

La Contrôleuse Générale des Lieux de Privatisation de Liberté (CGLPL) et ses équipes ont procédé à une nouvelle visite du centre pénitentiaire en **mai 2022**. A l'issue, un **rapport détaillé, particulièrement accablant** pour notre administration, a été rendu public et diffusé sur leur site Internet : [Recommandations CGLPL](#)

Quelles préconisations dans ce plan d'urgence ?

Le plan d'urgence est en voie de finalisation entre le chef d'établissement, le DFSPIP et la DISP de Bordeaux.

Il nous a été présenté selon deux axes :

- **Un protocole DISP – Autorités judiciaires** qui doit être prochainement transmis à ces dernières pour une application à l'automne 2022. L'objectif est de lutter contre le surencombrement en accompagnant les magistrats vers le prononcé de mesures alternatives aux poursuites et à l'emprisonnement.
- **Un plan d'accompagnement** destiné à améliorer le fonctionnement du centre pénitentiaire tout en veillant à résorber les difficultés rencontrées. Cela passe notamment par une sanctuarisation des personnels du SPIP. La DISP de Bordeaux a procédé à un audit du centre pénitentiaire et a émis toute une série de préconisations notamment autour de problématiques RH.

Cette présentation nous a été faite sans que nous ayons pu nous faire une idée très précise de ce que ce plan va recouvrir. Cela s'explique notamment par le fait que des arbitrages doivent encore être manifestement rendus. Nous relevons néanmoins que les propositions étayées qui sont faites, particulièrement en ce qu'il s'agit des interventions auprès des magistrats pour lutter contre la surpopulation carcérale nous semblent aller dans le bon sens. Espérons qu'elles sauront trouver une oreille attentive auprès des autorités judiciaires pour la poursuite de notre objectif commun : une meilleure prévention de la récidive.

Les conditions de détention indignes, la souffrance de nos publics, la dégradation de la qualité de vie des personnels sont inscrits dans une même dynamique délétère contre laquelle il nous faut déployer tous les moyens nécessaires.

La prison représente l'absence, au niveau du parcours d'exécution de peine, de toute autre solution pour l'usager.ère du service public de la Justice.

Luttons pour qu'elle ne participe pas du problème ou qu'à tout le moins ses effets criminogènes soient réduits à leur strict minimum !

Le SNEPAP-FSU région Nouvelle Aquitaine se félicite que les différents services de la DISP de Bordeaux se mobilisent avec force autour de la situation particulièrement dégradée du centre pénitentiaire de Bordeaux Gradignan. Nous restons disponibles pour continuer à échanger autour de ce plan et participer à sa finalisation. La construction de nouveaux bâtiments, dont le surencombrement est déjà prévisible, n'étant, malheureusement, pas la panacée.